

**Procès Verbal de la réunion
du Conseil Scientifique de l'Université**

n°06 en date du 04 Novembre 2014

L'an deux mille quatorze et le quatre du mois de Novembre à 14H00 s'est tenue une réunion du Conseil Scientifique de l'Université sous la présidence de Monsieur le Recteur de l'université.

Ordre du jour :

1. Amélioration du rendement de la Post-Graduation
2. Révision du Statut de l'Université
3. Divers
- 3.1 Stages

La séance a été ouverte à 14H00 par Monsieur le Recteur en souhaitant la bienvenue aux présents. Il a rappelé par la suite les points inscrits à l'ordre du jour.

1. Amélioration du rendement de la Post-Graduation

Le Recteur a insisté sur l'importance de ce point et a expliqué clairement les enjeux. Le Vice Recteur chargé de la Post-Graduation et de la Recherche a remis aux présents à la réunion un document regroupant toutes les propositions des facultés ainsi qu'une synthèse de ces propositions. Un large débat a été ouvert et l'idée majeure qui s'est dégagée concerne la relation étroite entre la formation en Post-Graduation et l'activité de recherche. A cet effet, le Conseil Scientifique recommande de faire ressortir de manière explicite cette relation dans la future loi d'orientation sur la recherche et estime que le doctorant, qui doit avoir son propre statut, est un acteur essentiel dans les laboratoires de recherche. Outre cette recommandation, le Conseil a avancé d'autres propositions qui s'articulent essentiellement autour de deux points :

i) *Le premier point* : Le fonctionnement des PG

- Revoir l'organisation de la première année de doctorat en introduisant un système de crédits obligatoires pour imposer l'acquisition des compétences théoriques et de méthodologie nécessaires à la préparation

d'une thèse de doctorat (doter les cycles de séminaires, de conférences et d'ateliers de crédits à capitaliser).

- Prévoir un budget spécifique de formation à l'étranger au bénéfice des doctorants, dont la totalité du montant doit être alloué aux établissements en début d'année.
- Lever l'interdiction de stages pendant les vacances.
- Lever la contrainte de la lettre d'accueil originale lors de la demande d'un stage.
- Encourager les cotutelles de thèse et les dissocier des conventions cadres.
- Simplifier la procédure d'habilitation des PG (une habilitation de formation pour 5 ans par exemple).
- Encourager l'ouverture d'écoles doctorales en réseau, notamment pour les filières en crise (Ex : Architecture, Anglais, Pharmacie,...)
- Institutionnaliser la tenue de doctoriales au terme de chaque année universitaire de manière à évaluer devant une commission de formation spécialisée l'état d'avancement de chaque doctorant et trouver des solutions à d'éventuelles difficultés ou obstacles.

ii) *Le second point* : Les laboratoires de recherche

- Simplifier les procédures de gestion budgétaire des laboratoires de recherche.
- Doter les laboratoires de recherche par le personnel de soutien nécessaire.
- Encourager l'implantation de firmes internationales spécialisées dans les équipements scientifiques et produits de laboratoires pour permettre l'approvisionnement dans les délais et en qualité.
- Donner la qualité d'ordonnateur aux Directeurs de laboratoires de recherche.
- Prévoir des espaces dédiés aux doctorants non affiliés aux laboratoires de recherche.
- Prévoir une motivation financière au bénéfice des Directeurs de laboratoire.
- Accompagner les universités pour améliorer la qualité et la visibilité des revues nationales.

2. Révision du Statut de l'Université

Après avoir été saisi par la tutelle pour faire des propositions concernant la révision du statut de l'université, le Conseil Scientifique de l'Université a procédé à l'installation d'une commission d'enseignants-chercheurs et de cadres administratifs, composée comme suit

- BOUKERROU Mouloud, Secrétaire Général de l'Université,
- ISSAADI Siham, Sous-Directrice des Personnels et de la Formation,
- ATMANI Djebbar, Doyen de la Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie,
- AIT SAIDI Hamid, Doyen de la Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion,

- BOUALIT Farida, Présidente du Conseil Scientifique de la Faculté des Lettres et des Langues,
et chargée d'élaborer une réponse de l'Université. A l'issu des travaux de cette commission, des propositions de modifications sont élaborées selon le plan suivant :

i) Proposition de modification du décret exécutif n°03-279 du 23/08/2003 modifié et complété par le décret exécutif n°06-343 du 27/09/2006 fixant les missions et les règles particulières de l'organisation et de fonctionnement de l'université

ii) Proposition de modification de l'arrêté interministériel du 24 Aout 2004 **fixant l'organisation administrative du rectorat, de la faculté, de l'institut, de l'annexe de l'université et de ses services communs.**

iii) Proposition de modification des conditions d'accès aux postes supérieurs et de réajustement des bonifications.

Le détail de ces propositions est présenté en annexe.

3. Divers

3.1 Stages

Le Conseil Scientifique de l'Université a émis un avis favorable à la demande d'un stage de perfectionnement à l'Université de Caen du 10 au 17 Décembre 2014, formulée par Monsieur SAIDANI Boualem, Recteur de l'Université.

Le Conseil Scientifique de l'Université a émis un avis favorable à la demande d'un stage de perfectionnement à l'Université de Metz du 23 au 30 Novembre 2014, formulée par Monsieur AIT AMOKHTAR Hakim, Vice Recteur chargé de la formation supérieure de premier et deuxième cycles, de la formation continue et des diplômes, et de la formation supérieure de graduation.

La séance fût levée à 19H00.

Fait le 04/11/2014

**Le Président du Conseil
Scientifique de l'Université**